

HONORAIRES MAXIMUM DE TRANSACTION (charge acquéreurs)

1 €	à	24 999 €	2 500 € T.T.C.
25 000 €	à	34 999 €	3 355 € T.T.C.
35 000 €	à	49 999 €	4 210 € T.T.C.
50 000 €	à	64 999 €	5 065 € T.T.C.
65 000 €	à	79 999 €	5 920 € T.T.C.
80 000 €	à	94 999 €	6 775 € T.T.C.
95 000 €	à	109 999 €	8 000 € T.T.C.
110 000 €	à	124 999 €	8 485 € T.T.C.
125 000 €	à	139 999 €	9 340 € T.T.C.
140 000 €	à	154 999 €	10 195 € T.T.C.
155 000 €	à	169 999 €	11 050 € T.T.C.
Au-delà de		170 000 €	6,50 % T.T.C.

HONORAIRES MAXIMUM DE LOCATION

À la charge du locataire :

Constitution dossier / Établissement d'acte de location : 4,5 % TTC du loyer annuel avec plafond de 8 € TTC le m²

État des lieux : 2,5 % TTC du loyer annuel avec plafond de 3 € TTC le m²

À la charge du bailleur :

Entremise de visite et négociation : 50 € TTC Visites, constitution dossier / Établissement d'acte de location : 4,5 % TTC du loyer annuel État des lieux : 2,5 % TTC du loyer annuel

SARL ABS au capital de 10.000,00 € - SIRET : 418 716 957 00067 - RCS de POITIERS B 418 716 957 - Code APE : 6831 -TVA intracommunautaire FR 104 187 169 57

Carte professionnelle de transaction n° CPI 8601 2018 000 028 350 délivrée par la CCI de la Vienne le 9 mai 2018.

Etablissement habilité à percevoir des fonds sur compte séquestre pour l'activité TRANSACTION, garanti par GALIAN 89 rue de LA BOETIE - 75008 PARIS pour un montant de 140.000,00 €

Responsabilité civile professionnelle : MMA IARD 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 LE MANS Cedex 9 – Police n° 120137405